

DÉCISION N° **E-4375** /MENA/CAB du **06 SEP. 2021**
Portant calendrier des activités de première année dans les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) au titre de l'année scolaire 2021-2022

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu le décret n°2017-150 du 1^{er} mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle tel que modifié par le décret 2018-960 du 18 décembre 2018 ;
Vu le décret n°2021-176 du 26 Mars 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2021-181 du 06 avril 2021 portant nomination des membres du gouvernement ;
Vu le décret n°2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des Membres du gouvernement ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE

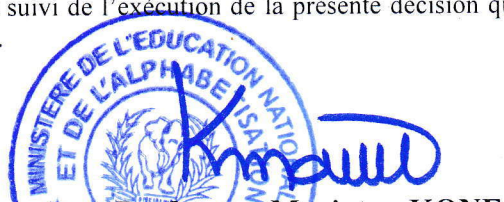
ARTICLE 1 :

Le calendrier des activités de l'année scolaire 2021-2022 en première année dans les CAFOP est organisé ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE PÉRIODE:	
du lundi 18 octobre 2021 au vendredi 25 février 2022 (15 semaines)	
Périodes	Activités
du lundi 18 au mercredi 27 octobre 2021 (2 semaines)	Stage d'immersion
du jeudi 28 au vendredi 29 octobre 2021 (2 jours)	Exploitation du stage d'immersion
du lundi 08 novembre 2021 au vendredi 11 février 2022 (12 semaines)	Préparation du stage en tutelle n°1 dans le bassin pédagogique
du lundi 08 novembre 2021 au vendredi 04 mars 2022 (15 semaines)	Cours théoriques (formation modulaire)
du lundi 21 au vendredi 25 février 2022 (1 semaine)	Première évaluation commune
vendredi 25 février 2022	Fin de la première période
DEUXIÈME PÉRIODE	
du lundi 28 février au vendredi 17 juin 2022 (14 semaines)	
Périodes	Activités
du lundi 28 février au vendredi 04 mars 2022 (1 semaine)	Préparation du stage pratique
du lundi 07 au mercredi 30 mars 2022 (4 semaines)	Stage pratique
du jeudi 31 mars au vendredi 1 ^{er} avril 2022 (2 jours)	Exploitation du stage
du lundi 04 avril au vendredi 10 juin 2022 (8 semaines)	Cours théoriques (formation modulaire)
du lundi 13 au vendredi 15 juin 2022 (1 semaine)	Deuxième évaluation commune
du jeudi 16 au vendredi 17 juin 2022 (2 jours)	Conseil de fin d'année scolaire
vendredi 17 juin 2022	Fin de la deuxième période

ARTICLE 2 :

Le Directeur des Écoles, Lycées et Collèges est chargé du suivi de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.


Professeur Mariatou KONE

